

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSEIL DE LA CONCURRENCE

مجلس

المنافسة

LE PRÉSIDENT

الرئيس

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE A
L'OCCASION DE LA JOURNEE D'ETUDE ORGANISEE A L'HOTEL SOFITEL –
ALGER
LE 05 DECEMBRE 2018 SUR THEME
« LA NEUTRALITE DES REGLES DE LA CONCURRENCE »**

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Bienvenue !

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à nos hôtes étrangers représentant des autorités de la concurrence d'Autriche et de France avec lesquelles notre Conseil a conclu des accords de coopération et d'appui institutionnel.

Je saisis donc cette occasion pour adresser mes remerciements aux responsables de ces autorités qui ont répondu à notre invitation en déléguant de hauts cadres pour présenter l'expérience de leurs pays sur le thème qui sera abordé au cours de cette journée.

De même que je tiens à souhaiter la bienvenue aux représentants du Parlement et des institutions et organismes publics, des organisations patronales, des associations de protection des consommateurs, des entreprises et des médias.

Comme vous le savez, du moins pour certains, le Conseil de la concurrence organise périodiquement des journées d'étude sur des thèmes liés à la concurrence dans le cadre de son programme de communication (plaidoyer) pour la sensibilisation pour les avantages d'une concurrence loyale sur l'efficacité économique et la protection du consommateur.

Le thème retenu pour cette journée traitera de la neutralité des règles de la concurrence, autrement dit l'application des règles de la concurrence aux entreprises publiques (ou d'Etat) et privées sans discrimination.

Les conférences et les débats qui s'en suivront seront donc axées sur cette problématique en rappelant que l'article 43 de la Constitution amendée en 2016 a consacré cinq (05) principes relatifs à la concurrence, à savoir,

- L'interdiction du monopole et la concurrence déloyale ;
- La non-discrimination entre entreprises publiques et privées en ce qui concerne l'aide de l'Etat ;
- La liberté de commerce et d'industrie ;
- La régulation du marché par l'Etat ;
- La protection des droits du consommateur.

Les conférenciers nationaux et étrangers et les modérateurs qui animeront cette journée ont été choisis pour leur connaissance et leur expertise avérées dans le droit de la concurrence.

Les interventions ont été agencées par rapport à la cohérence et à la complémentarité des thèmes abordés.

Ainsi,

1/- **Monsieur SLIMANI Djilali**, Membre du Conseil algérien de la concurrence, ex. cadre dirigeant d'entreprises publiques, exposera l'application du droit de la concurrence aux entreprises publiques.

2/- **Monsieur MEDJNAH Mourad**, Avocat à la cour d'appel de Paris, traitera du sujet de « **l'entreprise à l'épreuve de la concurrence** ».

3/- **Monsieur FRANK Bertrand**, rapporteur senior des services de l'instruction de l'Autorité française de la concurrence interviendra sur le thème « **la neutralité des règles de la concurrence** ».

4/- **Mme Barbara SEELOS**, Membre de Autorité Fédérale d'Autriche abordera « **le jeu équitable sur les marchés mixtes** ».

5/- **Mme MAHTOUT épouse DJELLAL Messad**, Maître de conférence à l'Université de Mouloud Mammeri, Tizi- Ouzou, interviendra sur le sujet « **le principe d'égalité de concurrence entre les opérateurs économiques publics et privés** ».

Monsieur BELMIHOUB Mohammed Cherif, Professeur d'économie et **BELABDELOUAHAB Med Mounir**, membre du Conseil de la concurrence assureront la modération des conférences et des débats.

Je cède donc la parole aux intervenants en souhaitant plein succès à cette journée et surtout un débat riche et fécond sur ce thème qui focalise désormais l'intérêt des organisations internationales spécialisées (OCDE, ICN, etc...).

Enfin, je tiens à rappeler que les actes de cette journée seront publiés sur le Bulletin Officiel de la Concurrence (BOC) et sur le site internet du Conseil de la concurrence, merci de votre attention.

Amara ZITOUNI

Président du Conseil de la concurrence